



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 ; ☐ 06 50 18 57 28

syndicat.fo@paris.fr ; <https://fo-villedeparis.fr>

Paris le 16/12/2022

Madame Hidalgo
Mairie de Paris – Hôtel de ville
75004 PARIS

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Préavis de grève concernant les personnels de la Direction de la Jeunesse et des Sports

Madame la Maire de Paris,

Le syndicat **Force Ouvrière** dépose un **préavis de grève reconductible du 2 janvier 2023 au 31 décembre 2023** à compter de 00h00 pour l'ensemble des personnels de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Le nouveau règlement temps de travail de la ville de Paris induit une augmentation de la présence au travail pour les agents de la DJS. D'autre part, le pouvoir d'achat des agents est particulièrement touché en cette période d'inflation.

Aussi notre organisation syndicale demande une revalorisation salariale pour les EAPS aquatiques.

Nous revendiquons pour les EAPS aquatiques :

- Augmentation de la part fixe « IFS SCOL SPORT » à hauteur de 200€/mois
- Maintien de la rémunération par le « système actuel des tickets »
- Valorisation de la mise en place des dispositifs gratuits et événementiels en piscine par une prime « IFS Objectifs »
- Maintien d'un minima d'indemnitaire en cas de fermeture technique d'un établissement ou en cas d'absence de l'agent

Dans le cadre de la réglementation en vigueur nous vous prions de bien vouloir nous recevoir en audience.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, nos plus respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général Force Ouvrière Patrick Auffret

